

Relevé de décisions

Conseil de l'école du 12 mai 2017

Au cours de sa séance du 12 mai 2017, le conseil de l'école a

● entendu des informations sur :

- l'accréditation
- la formation des psychologues de l'éducation nationale
- le transfert du site de St-Brieuc sur le campus Mazier
- le budget de projet

● émis un avis favorable sur :

- le procès-verbal CE 2017-01 du 10 février 2017 (Unanimité – Pour : 19)
- le calendrier MEEF 2017-2018 (Abstention : 7 – Pour : 12)
- les nouvelles maquettes de M1 MEEF et l'UEL (Unanimité – Pour : 19)
- les nouvelles maquettes de M2 MEEF et l'organisation de l'UE3 (Unanimité – Pour : 19)
- le redoublement en M1 MEEF (al.1 Unanimité – Pour : 19 – al.2 Abstention : 11 – Pour : 8)
- les principes à respecter pour étudier l'ouverture d'un parcours M1 MEEF CPE à distance avec l'UBS (Abstention : 7 – Pour : 12)
- le parcours de master MEEF Musicien intervenant (Abstention : 7 – Pour : 12)
- l'actualisation de la convention ESPE-Kelenn (Ne prend pas part au vote : 7 – Abstention : 1 – Pour : 11)
- le tutorat des stagiaires et des étudiants en M2 (Abstention : 3 – Pour : 16)
- les dispenses en master MEEF et les modalités transitoires (Unanimité – Pour : 19)
- les modalités de contrôle des connaissances du M2 MEEF (Unanimité – Pour : 19)
- la nouvelle composition de la commission numérique (Unanimité – Pour : 19)
- la liste de chargés d'enseignement vacataires (Unanimité – Pour : 19)

Le directeur de l'ESPE de Bretagne



Pascal BRASSELET